



Surendettement dossier recevable mais je ne veux pas vendre

Par **lili54**, le **24/01/2011** à **17:35**

Bonjour, rnvoila je vais essayer d expliquer mon casrnj ai deposer un dossier de surendettement qui a ete recevable on a eu un moratoire de 18 mois pour vendre notre bien immobilier j ai signe les papiers mais c est comme si j etais force suis je oblige de vendre ma maison on t il le droit de me forcer si je ne veux pas en plus la vente ne couvrirait pas les dettes que doit je faire quel recours j ai contacte la banque de france pour lui dire que mon intention est de payer mes dettes je pensais qu il allait me diminuer les echeances mais non il m ont donner un moratoire dans le but que je vende mais bon tous ceci m exaspere car je n ai pas de solutuin que aire merci de votre reponse

Par **mimi493**, le **24/01/2011** à **18:47**

Vous avez des dettes, vous devez les payer. Vous ne pouvez pas exiger de garder votre patrimoine.